

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 novembre 2020

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3540)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 15

présenté par

Mme Untermaier, Mme Pau-Langevin, Mme Karamanli, M. Saulignac, M. Aviragnet, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Jean-Louis Bricout, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, Mme Jourdan, M. Juanico, M. Jérôme Lambert, M. Leseul, M. Letchimy, Mme Manin, M. Naillet, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, Mme Tolmont, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud, Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

**ARTICLE 7**

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« et des fondations ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement, suggéré par le Centre français des fonds et fondations, propose de mentionner de manière explicite les "fondations" dans la composition du CESE.

En effet, si la rédaction actuelle n'exclut pas la représentation des fondations, il est toujours préférable de garantir celle-ci en la prévoyant dans la loi.

Tel est le sens de cet amendement.